



VOS QUESTIONS RÉPONSES DP

1. Pouvez-vous nous dire si la Décision N°51 est-elle toujours appliquée ?

- Si oui pouvez nous dire en quoi elle consiste ?

Direction : oui, elle concerne les différentes mesures relatives aux dispositifs d'accompagnements de la mobilité ou de départ de l'entreprise. Si besoin le CSRH reste l'interlocuteur privilégié.

2. Pouvez-vous nous dire ou en est l'évolution de « mon bandeau » depuis la nouvelle version ?

- Les dysfonctionnements ont-ils été identifiés ?

Direction : les dysfonctionnements ont été corrigés depuis la nouvelle version.

 [Anoo](#)

3. Dans « mon dossier » volet rémunération dans Anoo, les personnels se plaignent de ne plus trouver dans l'historique du salaire de base l'histogramme mentionnant les trois dernières années et les pourcentages d'augmentation associées.

Le CSRH ne sait pas dire s'il s'agit d'une modification unilatérale de l'entreprise ou si c'est un dysfonctionnement.

Le BSI (Bilan Social Individuel) donne des informations sur la rémunération réellement perçue et non pas la base annuelle. Chaque année il est remis à jour en mentionnant le % d'augmentation.

Pouvez-vous renseigner les personnels ?

Direction : l'historique du salaire global de base annuel est toujours présent lorsque Firefox (Mozilla Firefox) est utilisé, le BSI en PDF est bien mis à jour, le dysfonctionnement affichage par explorer a été signalé afin de voir s'il y a une solution de correctives.

CFE-CGC : nous confirmons que même en passant par Firefox les informations n'y sont pas, à moins que la mise à jour se soit faite après notre question DP.

4. Pour quelles raisons le BSI a été modifié ?

Direction : Confère réponse précédente

5. Pourquoi les salariés n'ont pas été informés de ces changements ?

Direction : Confère réponse précédente

6. Un salarié en temps libéré peut-il toujours faire les 12 jours de formations Syndicales ?

Direction : oui un salarié en TPS reste un salarié de l'entreprise à part entière

7. Suite à la question DP de la CFE-CGC du mois de juillet comment obtenir les codifications des rappels suite à une augmentation vous nous avez transmis ce lien <https://portailrh.sso.infra.ftgroup/static/96588422/bs/index.htm> mais les codifications n'apparaissent pas.

- Pouvez-vous répondre à la réclamation des salariés ?

Direction : les codifications ex : RA 0118 signifie janvier 2018

CFE-CGC : quand un salarié reçoit son augmentation par papier il n'est pas forcément précisé sur le document le détail des augmentations par exemple l'augmentation collective ou individuelle.

Subvention Restauration 2018

8. De nombreux salariés bénéficiant des services de restauration collective Orange ont constaté un retard dans l'application de l'augmentation de la subvention qui devait avoir lieu le 1er juillet comme cela est clairement stipulé sur le portail « Anoo Restauration » : *Concernant le périmètre de la gestion mutualisée, la politique de subvention est actualisée chaque année.* (lien <https://portailrh.sso.infra.ftgroup/la-restauration-collective>)

- À quelle date sera appliquée cette revalorisation ?

Direction : l'application de l'augmentation de la subvention de 2017 a été effective au 1^{er} août 2017, pas de revalorisation en 2018.

9. Quel seront les modalités de remboursement à effet rétroactif au 1er juillet de ces 10 cts de subvention non perçue ? Ce remboursement sera-t-il en régularisation sur la fiche de paie ou en crédit sur la carte CMS (carte pro multiservices) ?

Direction : confère réponse précédente.

10. La Direction peut-elle nous confirmer qu'elle peut connaître le nombre de passages en caisse grâce à la carte CMS et si elle compte utiliser cette possibilité pour rembourser le trop perçu aux salariés ?

Direction : confère réponse précédente

11. Un salarié à mi-temps thérapeutique perçoit la totalité de sa rémunération fixe mais comment est traitée la part variable commerciale ou la part variable Manager ?

Direction : la PVC d'un salarié en mi-temps thérapeutique est calculée en fonction de la quotité du travail du salarié.

12. Comment et par qui les conseillers ont-ils été informés des samedis regroupés ?

Direction : les managers qui assurent la permanence le samedi.

13. Est-ce une obligation aux conseillers Front et Back de se regrouper sur un seul étage ?

Direction : c'est pour une raison de sécurité toute les personnes sont concernées

14. Avez-vous fait tester tous les PC des positions avant ce regroupement ?

- Il semblerait que beaucoup de PC ne fonctionnaient pas à la prise de service des conseillers du samedi regroupé

Direction : nous notons les positions de travail libre et opérationnelles. Ce sont des positions d'autres conseillers.

15. Les retours des conseillers des samedis regroupés ne sont en majorité pas très positifs, trop de bruit, trop de va vient et contraignant ...

- Est-ce une phase de test ?
- Allez-vous renouveler cette opération ?

Direction : nous souhaitons maintenir ce regroupement en apportant des réponses aux questions remontées.

16. Pouvez-vous nous confirmer que les samedis regroupés sont bien sur la base du volontariat ?

Direction : Non ce n'est pas sur la base du volontariat, c'est une volonté de proximité et de sécurité.

CFE-CGC : vos réponses ne sont pas claires, vous mettez déjà en application certains sujets des comptes rendus de « Scose Demain » sans concerter les élus.

Pour la CFE-CGC nous demandons que ce point passe en CHSCT.

Journée d'intégration des nouveaux arrivants article 1-2-2-1 page 15 de l'accord intergénérationnel du 23 décembre 2015

17. Quelle est la date et le site de la ou les journées d'intégrations des nouveaux embauchés ?

Direction : Pour les Alternants des Alpes Maritimes la date est le 12 octobre après-midi à Nice Besset

18. Un(e) assistant(e) sociale sera présent(e) lors de cette journée ?

Direction : oui

19. La demi-journée d'information/formation sur le dialogue social en présence des délégués syndicaux est-elle prévue en même temps ?

Direction : à ce jour nous n'avons pas d'information à ce sujet

20. Qui sera invité à participer à cette journée (alternant, CDI, CDD, mobilité interne) ?

Direction : les Alternants

21. Toutes les Organisations Syndicales sont-elles invitées ?

Direction : oui

22. Comment sont organisées les interventions des Organisations Syndicales ? Est-il prévu un stand par OS ?

Direction : à ce jour nous n'avons pas d'information à ce sujet

23. Comment -expliquez-vous que les loges Orange Vélodrome restent vides certain soir de match ?

Direction : les places sèches ou loges sont régulièrement attribuées au Unités en fonction de leurs besoins

CFE-CGC : Cette année, le stade de foot « Orange Vélodrome » de Marseille a été choisi comme lieu d'accueil pour les 1 200 « leaders » invités, et la scène mise en place la semaine précédente pour le concert des Rolling Stones a judicieusement été réutilisée. Deux événements festifs à caractère « grand public » ont eu lieu à cette occasion :

- le jeudi 5 juin au soir, un concert donné par le célèbre groupe I AM, issu de Marseille

- le vendredi 6 juin à partir de 16h, la retransmission sur écran géant du quart de finale de la Coupe du Monde opposant la France à l'Uruguay.

Sachant que le stade peut accueillir 68 000 personnes, pourquoi avoir réservé l'accès de ces deux moments festifs à quelques « happy fews », excluant les collègues d'Orange qui vivent et travaillent sur Marseille et de la région Sud est ? 2000 à 3000 personnes supplémentaires auraient facilement trouvé place dans le stade. Nous espérons

24. Comment sont attribuées les places pour la montée des marches du Festival de Cannes, pour mémoire seulement 2 en 2018, comptez-vous en offrir plus au prochain Festival ?

Direction : ce jeu a été mis en place au moyen de l'outil « mes événements » le tirage au sort est aléatoire.

25. Comment expliquez-vous qu'aucun salarié n'ai été invité à participer au leader meeting du 5 juillet 2018, alors que notre Président nous cite Stéphane Richard@Orange une transformation heureuse. De beaux enjeux pour notre belle entreprise au cœur du Digital « The human Touch » et des enjeux sociétaux à la clé.

- Pourriez-vous nous rappeler la définition du mot Humain dans digital et Humain.

Direction : pour des raisons de confidentialité ces événements sont réservés aux 1000 leaders du groupe.

26. Suite à la question DP N°20 de la CFE CGC du mois d'Avril :

La Direction a-t-elle prévu le changement des canapés galets dans le Hall d'accueil ?

Vous nous aviez répondu : « Il n'est pas prévu de remplacer les canapés de l'entrée mais de les faire shampooiner »

Qu'en est-il à ce jour ?

Direction : une demande de prestation exceptionnelle a été faite.

CFE-CGC : trouvez-vous normal que l'on soit obligé de vous relancer cinq mois après ?

Direction : nous attendons le retour de notre signalisation.

Vos Délégués du
Personnel
CFE-CGC

Élus(e)

- Corinne Orth
- Sophia Bouaakab
- Marc Cavalerie

Vos Délégués
Syndicaux
CFE-CGC

- Philippe Drouet
- Céline Boisvilliers

■ DEMANDES DE PLUS EN PLUS COMPLEXES,
EFFECTIFS EN BAISSÉ, STRESS.....



Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :

[https://www.cfecgc-
orange.org/do-sud-est/](https://www.cfecgc-orange.org/do-sud-est/)

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

